



VILLEPARISIS

Inscription MDJ 2023/2024

Villeparisis, jeudi 23 novembre 2023

Documents à fournir

- Dernier avis d'imposition de l'année
- Justificatif de domicile
- Une copie du livret de famille ou acte de naissance
- Un jugement en cas de séparation ou une attestation sur l'honneur
- 1 Photo
- Fiche d'inscription dûment remplie
- Les photocopies du carnet de santé (page des vaccins à jours)
- PAI si nécessaire
- Autorisation de droit à l'image
- Adhésion 12€ du 1er septembre au 31 août 2024 pour l'année soit 1€ par mois

Ces documents sont à remettre à la maison des jeunes.

Pour le paiement de la cotisation 2023/2024, elle se fait au guichet unique à la mairie de Villeparisis.